

Nice, le 30 janvier 2026

Objet : Projet délocalisation site de l'îlot nettoiement

Monsieur le Directeur général adjoint Exploitation et Territoires,

Notre syndicat souhaite vous interroger, suite à la parution d'un article dans Nice-Matin le 5 janvier 2026, relatif à la signature du permis de construire attribué à Bouygues Immobilier. En effet, cette entreprise a un projet de construction sur le site actuellement occupé par les services de la collecte et de la propreté, au 85 route de Turin.

Toujours selon cet article, il est indiqué que ces services vont « *devoir déménager sur le site du pont Michel* ».

Pourtant, à ce jour, aucune information officielle n'a été communiquée aux agents directement concernés qui l'ont découvert par voie de presse.

Cette situation suscite de leur part beaucoup d'inquiétude et de nombreuses interrogations.

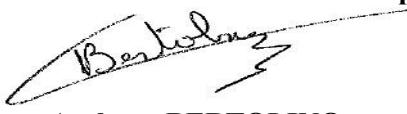
Pour la CGT NMCA, il est primordial que les personnels soient, au plus vite, totalement informés sur la mise en place de ce projet ainsi que les éventuels impacts que cela engendrerait sur leurs conditions de travail.

À ce titre, la communication d'un calendrier prévisionnel par la collectivité pour cette délocalisation est particulièrement attendue par les agents.

Conscients de l'attachement particulier que vous accordez au dialogue social, nous restons bien entendu disponibles pour échanger avec vous sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de nos respectueuses salutations.

PO/ le Syndicat CGT NMCA
Le référent de la Section collecte et propreté



Anthony BERTOLINO